

## **Légitimité théorique et légitimité intellectuelle: une dualité source de questionnements éthiques pour les chercheurs scientifiques**

### **Theoretical legitimacy and intellectual legitimacy: a duality source of ethical questions for scientific researchers**

**Houda Bachisse, (PhD, Chercheure)**  
*Université du Québec à Montréal (UQAM)*  
*Montréal, Canada*

<b>Adresse de correspondance :</b>	Université du Québec à Montréal (UQAM) Canada (Montréal) H2L 2C4 (514) 987-3000 houda.bachisse@yahoo.ca bachisse.houda@courrier.uqam.ca
<b>Déclaration de divulgation :</b>	L'auteur n'a pas connaissance de quelconque financement qui pourrait affecter l'objectivité de cette étude.
<b>Conflit d'intérêts :</b>	L'auteur ne signale aucun conflit d'intérêts.
<b>Citer cet article</b>	Bachisse, H. (2021). Légitimité théorique et légitimité intellectuelle: une dualité source de questionnements éthiques pour les chercheurs scientifiques. International Journal of Accounting, Finance, Auditing, Management and Economics, 2(6-1), 418-430. <a href="https://doi.org/10.5281/zenodo.5733393">https://doi.org/10.5281/zenodo.5733393</a>
<b>Licence</b>	<b>Cet article est publié en open Access sous licence CC BY-NC-ND</b>

**DOI: 10.5281/zenodo.5733393**  
**Received:** November 01, 2021

**Published online:** November 28, 2021

## Légitimité théorique et légitimité intellectuelle: une dualité source de questionnements éthiques pour les chercheurs scientifiques

### Résumé

A l'occasion de certains événements d'actualité et parfois sous la contingence de l'immédiateté, les chercheurs scientifiques appartenant à diverses institutions, disciplines, cadres de référence, champs de recherche (sciences économiques, science politique, philosophie, relations internationales, etc.), s'engagent intellectuellement en commentant, analysant, théorisant, et en produisant un discours critique sur des problématiques et des enjeux d'ordres publics. Sachant que l'espace social devient non seulement le lieu de leur observation et d'action, mais également celui de leur réflexion sur l'action, il demeure important de s'arrêter sur cette double identité des chercheurs à la fois scientifiques et observateurs de la société. Comment ces derniers arrivent-ils à arbitrer entre leur pouvoir scientifique établi dans l'éthique de leur fonction et leur pouvoir intellectuel qui ne répond qu'à l'exigence de leur conscience et leur conviction? Ce texte propose une réflexion théorique sur la question en explorant quelques enjeux à la fois éthiques et déontologiques qui peuvent y être associés. L'article explique également en quoi se munir de la réflexivité dans toute entreprise, non seulement importe en ce qui concerne le statut à accorder aux travaux scientifiques, mais nécessite également une analyse des conditions de toute production intellectuelle. C'est cette réflexivité qui détermine le devenir de la science et sa capacité à apporter des réponses tangibles aux différents problèmes sociétaux. Elle s'érige comme une condition et une dimension fondamentale du développement d'une véritable éthique en recherche.

**Mots clés :** Recherche Scientifique, Ethique en Recherche, Réflexivité, Déontologie

**Classification JEL :** A20

**Type de l'article :** recherche théorique

### Abstract

On the occasion of certain current events and sometimes under the contingency of immediacy, scientific researchers belonging to various institutions, disciplines, frames of reference, fields of research (economics, political science, philosophy, international relations, etc.), commit intellectually by commenting, analyzing, theorizing, and producing a critical discourse on public issues and issues. Knowing that the social space becomes not only the place of their observation and action, but also that of their reflection in action, it remains important to focus on this double identity of researchers who are both scientists and observers of the society. How do the latter manage to arbitrate between their scientific power established in the ethics of their function and their intellectual power which responds only to the demands of their conscience and their conviction? This text offers a theoretical reflection on the question of exploring some issues, both ethical and deontological, which may be associated with it. The article also explains how equipping reflexivity in any endeavor, not only matters with regard to the status to be accorded to scientific work, but also requires an analysis of the conditions of all intellectual production. It is this reflexivity that determines the future of science and its ability to provide tangible answers to various societal problems. It is established as a condition and a fundamental dimension for the development of genuine research ethics.

**Keywords:** Scientific Research, Research Ethics, Reflexivity, Deontology

**JEL Classification:** A20

**Paper type:** Theoretical Research

## **1. Introduction**

Le sujet de l'engagement ou de la neutralité des chercheurs scientifiques dans l'espace public ne date pas d'hier. Plusieurs écrits (Kane, 2019; Breton, 2003, Fleury et Walter, 2002) réhabilitent à chaque fois le débat sur les postures que ces derniers peuvent ou doivent endosser face à certaines problématiques sociétales ou enjeux d'intérêts publics.

D'emblée, mentionnons que par « chercheurs scientifiques », dans cet article nous entendons, les membres du corps universitaire et scientifiques qui travaillent à la production des connaissances, savoirs et théories et dont la science et la recherche constituent les attributions principales. Ces derniers peuvent être appelés à intervenir sur la place publique, à la fois en tant qu'experts, spécialistes, mais également en tant qu'intellectuels ou savants (Charaudeau, 2013).

En effet, à l'occasion de certains événements d'actualité d'ordres économique, politique ou public, parfois d'envergure internationale, des chercheurs scientifiques appartenant à diverses institutions, disciplines, cadres de référence, champs de recherche (sciences économiques, science politique, philosophie, communication, relations internationales, etc.) ne manquent de partager leurs réflexions au grand public. Ces dernières prennent la forme d'analyses théoriques, de discours critiques, de prises de position publiques, de commentaires sur des réseaux sociaux, de tribunes libres ou encore de sorties médiatiques.

Cet « emballement scientifique » des chercheurs, parfois sous la pression de l'immédiateté, pour théoriser ces événements, commentés usuellement par les journalistes, interpelle certaines balises éthiques, notamment dans la recherche en sciences sociales et humaines. Cela pose inéluctablement la question du positionnement et du rôle du chercheur dans l'espace social et dans l'espace académique.

Sachant que l'espace social devient non seulement le lieu de leur observation et d'action, mais également celui de leur réflexion sur l'action, il demeure important de s'arrêter sur cette double identité des chercheurs à la fois scientifiques et observateurs de la société. Face à la nécessité de concilier ces deux positions, d'immanquables questions nous interpellent :

Les chercheurs ont-ils une place à prendre sur la place publique en général ? Sous quelle légitimité et quel statut interviennent-ils quand ils choisissent leur objet d'étude, leur positionnement et leur démarche de recherche ? Comment ces derniers arrivent-ils à arbitrer entre leur pouvoir scientifique établi dans l'éthique de leur fonction et leur pouvoir intellectuel qui ne répond qu'à l'exigence de leur conscience et leur conviction ? L'engagement en recherche a-t-il sa place dans la sphère académique ?

L'objectif de cet article est d'explorer ces interrogations en s'intéressant à cette double posture des chercheurs scientifiques devant arrimer leur légitimité scientifique et légitimité intellectuelle. D'emblée, nous dirons qu'il n'y a pas de réponses péremptoires, de critères absolus, ni de valeurs établies pour les questions évoquées. Néanmoins, nous proposerons une réflexion centrée sur quelques considérations éthiques que ces derniers peuvent prendre en compte dans l'exercice de leurs activités. Ces considérations se situeraient à la jonction de plusieurs questions; celles de la liberté d'expression, de la responsabilité et de l'éthique et où la réflexivité occuperait une place importante, voire de premier plan.

## **2. Le chercheur scientifique ?**

Avant d'aborder ces responsabilités éthiques qui incombent aux chercheurs scientifiques, attardons-nous d'abord, même sommairement, sur la signification de ce vocable. Si aucun consensus ne se dégage jusqu'à aujourd'hui au sujet de ce qu'est une approche scientifique et loin de nous de vouloir se positionner par rapport à l'épineuse question du statut épistémologique d'une recherche. Nous préférons nous attarder ce qui constitue le noyau dur à cette connotation très vaste et fluctuante, qu'est « le chercheur scientifique ». Ainsi, et pour le

définir, amorçons notre réflexion par un retour aux fondamentaux, c'est-à-dire, en nous référant à la définition même de la Science telle qu'elle a été proposée par certains théoriciens comme Lalande (1988) qui disait que la science serait :

*Un ensemble de connaissances et de recherches ayant un degré suffisant d'unité, de généralité, et susceptible d'amener les hommes qui s'y consacrent à des conclusions concordantes, qui ne résultent ni de conventions arbitraires, ni des goûts ou des intérêts individuels qui leur sont communs, mais de relations objectives qu'on découvre graduellement, et que l'on confirme par des méthodes de vérification définies (p. 954).*

La science apparaît donc comme une forme de connaissance qui porte par définition sur ce qui est universel et généralisable (Kane, 2019, p. 1). Une activité de compréhension objective du monde ; cette objectivité constitue non seulement une résultante de la recherche scientifique, mais également une condition légitimante d'un savoir prouvé.

C'est donc cet effort d'objectivation, condition fondamentale de la scientificité des savoirs, qui permet de distinguer le regard porté par le scientifique sur le monde et sur les phénomènes, des autres regards qui y sont portés. Ce dernier joue un rôle de médiation qui se matérialise dans un ensemble d'actions, d'opérations qui lui permettent d'expliquer ou de faire comprendre une situation, un fait ou un phénomène, grâce à un effort analytique, méthodologique et objectif rigoureux que permet d'assumer la démarche scientifique. La finalité primordiale de la recherche scientifique serait donc, selon nous, de permettre de mieux expliquer et de mieux comprendre le monde dans lequel nous vivons.

Une autre vision du chercheur scientifique s'attache cette fois au rôle qu'il joue dans la distinction entre les faits et les opinions. En effet, comme le disait Bachelard (1999) : « la science, dans son besoin d'achèvement comme dans son principe, s'oppose absolument à l'opinion » (Kane, 2019, p. 31). Le scientifique, avant donc de s'exprimer, réfléchit, examine les faits, et met à l'épreuve ses observations pour que sa parole ne transparaissent pas comme une opinion. Son esprit scientifique lui interdit d'avoir une opinion sur des questions qu'il ne connaît pas, qu'il ne comprend pas et qu'il n'a pas formulées clairement. Et c'est justement là que réside tout le travail scientifique qui consiste à savoir poser des problèmes et leur donner un sceau qui donne la marque du véritable esprit scientifique (Ibid.).

Le chercheur scientifique se distingue donc de ses disciples, qu'ils soient consultants ou journalistes, par sa pratique et par ses méthodes (Moscarola, 2018). « Les premiers cherchent à promouvoir l'action, les seconds à informer, alors que l'honneur du scientifique est de soumettre ses énoncés au contrôle de la raison et de les exposer à la critique des faits et à celle de ses pairs » (Ibid., p.14). Ceci étant dit, revenons à nos questionnements de départ sur les responsabilités éthiques à prendre en compte dans les activités du chercheur scientifique.

### **3. Responsabilités éthiques : les fondamentaux**

Parler des responsabilités éthiques nous amène inéluctablement à définir le vocable éthique et à aborder par la même sa relation avec la morale et la déontologie et à établir les différentes nuances qui les sous-tendent. En effet, distinguer entre éthique, morale et déontologie n'est pas chose évidente. D'une part, parce que les trois concepts se rapportent à la sphère des valeurs, des normes, des règles et des principes moraux (Cossette, 2013 ; Gauthier, 2011) et d'autre part, parce que l'un comme l'autre a un caractère descriptif, mais également normatif (Calvez, 2010, p. 10). Tantôt opposés, tantôt confondus, les trois vocables renvoient certes à des contenus connexes et complémentaires, mais entretiennent chacun un sens propre.

Très sommairement, la morale, du mot latin *mores* (mœurs en français) qui signifie « manière d'agir », fait référence à un système de règles de conduite fonctionnant comme normes d'une société et permettant à chacun de différencier le bien du mal (Calvez, 2010, p. 10). Si dans son acception subjectiviste, la morale serait dépendante du sujet et de son

rapport à l'autre, dans sa conception objectiviste, elle serait intérieure à toute personne, du moins celle consciente de ses responsabilités et de ses actes. Elle présenterait un caractère immanent et constant qui la rend inhérente au comportement humain (Ibid., p. 10).

Pour sa part, l'éthique, du mot grec *éthos* qui signifie « habitude » serait une réflexion sur les valeurs de l'existence qui guident les conduites et l'action humaine (Lenoir, 1991, p. 12). Fondement de la morale, l'éthique est perçue comme un dynamisme personnel et créatif pour choisir ses valeurs et y conformer sa pratique. C'est un levier interne qui permet de réguler l'action humaine du point de vue du bien et du mal, du bon et du mauvais, du vrai et du faux. Elle renvoie également aux principes d'équité, de justice et d'intégrité (Martineau, 2007, p. 71).

Ceci étant dit, si l'éthique serait une réflexion critique accomplie sous le signe des actions estimées bonnes, la morale elle, est figée dans des règles et prescriptions absolues qui s'imposent aux consciences et aux comportements (Saint-Jean, 2002, p. 39). Elle a un côté « obligatoire, marqué par des normes, des obligations, des interdictions caractérisées à la fois par une exigence d'universalité et par un effet de contrainte » (Ricoeur, 1990, p. 256). Vu sous cet angle, nous pouvons dire que l'éthique serait le guide critique et intelligent de la morale, car se référant à des comportements issus de valeurs plus qu'à des obligations et, car reposant sur la responsabilité personnelle de celui qui s'y réfère pour donner sens à son action et agir conformément à la règle.

Pour ce qui est de la déontologie (du grec *deon-ontos*, ce qu'il faut faire, et logos, discours), c'est un ensemble de règles normatives, de recommandations et de devoirs qui standardisent le comportement et la pratique des membres d'une institution ou d'une organisation (Saint-Jean, 2002, p. 39). C'est la partie de la morale qui touche plus particulièrement les conduites professionnelles. L'éthique en constitue donc un fondement, car invite le professionnel à méditer sur les valeurs qui animent son action et à opter, sur cette base pour la conduite la plus appropriée.

Pour résumer, nous dirons que l'éthique est une réflexion sur l'action, son sens, ses finalités et ses conséquences pour les autres. Elle renvoie à des valeurs plutôt qu'à des obligations morales et se distingue de la déontologie qui porte sur les normes régissant l'exercice d'une profession. Ces nuances entre éthique et morale et déontologie étant établies, on se demande comment ces concepts s'articulent dans le cadre de notre questionnement de départ qui porte sur cette double posture du chercheur devant arrimer sa légitimité scientifique et sa légitimité intellectuelle.

## **4. L'éthique dans la recherche**

L'intérêt scientifique spontané que certains chercheurs manifestent pour théoriser des phénomènes d'actualité nous pousse à amorcer une réflexion sur la portée et la visée éthique de leur action. Cela nous amène inéluctablement à 1) s'intéresser d'abord à la place de leur action en partant du contexte de leur réflexion afin d'en comprendre la signification, 2) à engager une réflexion sur le sens de leur action qui prend en compte leurs points de vue en tant qu'acteurs (pensants ou connaissant), mais également en tant que Sujets s'adressant à d'autres Sujets spectateurs en interaction avec eux, et enfin 3) à porter une attention particulière au potentiel critique de leur action et comprendre la justification qu'ils lui donnent.

### **4.1.1 L'éthique comme sensibilité au contexte**

Dans la mesure où l'action humaine n'est jamais sans paroles, le contexte d'une action est aussi un contexte de discours (Faes, 2014, p. 11). Partant de cette définition, le contexte importe à l'éthique, car celle-ci porte sur l'action et le sens de l'action (Ibid., p. 18) et donc le sens du discours. En effet, le débat sur la responsabilité éthique qui resurgit régulièrement à la lueur des développements du XXI<sup>e</sup> siècle doit être également et étroitement pensé par rapport à l'évolution du contexte social dans lequel les chercheurs produisent leurs discours.

Parler du contexte des discours des chercheurs scientifiques, c'est dire dans quelle conjoncture, pour qui et pourquoi ils se positionnent sur certaines questions. Il s'agit selon Martineau (2007) du niveau macro de l'éthique. Celui qui s'intéresse aux enjeux et défis de la place et de l'usage de ces discours scientifiques dans la société. Ainsi, du point de vue social, nous pensons que le positionnement des chercheurs scientifiques est en fait à envisager comme un moyen de concrétiser le rôle social de la recherche en lui permettant d'assumer sa dimension normative, en ce sens être porteuse d'un discours de changement (Freitag, 1995, p. 2002).

Cette affirmation prend tout son sens si on se place dans la conjoncture contemporaine, où le positionnement de ces chercheurs pourrait être assimilé comme une réponse à la complexité de la société actuelle engagée dans un processus historique de transformation sociale. Celui de sa « post », « hyper » ou « après » modernisation.

Ce qui était hier considéré comme évidence a besoin d'être affirmé, voire reformulé aujourd'hui. Le passage de la mondialisation aux enjeux de la globalisation à ceux de la glocalisation, le développement des déséquilibres sociaux, la circulation des capitaux, des biens, des services, la diffusion des techniques et des innovations, les défis reliés au glissement des lieux de pouvoir à l'échelle internationale, à la surveillance et au terrorisme, l'évolution des intérêts géopolitiques, etc. Tous ces changements imposent des nouvelles modalités d'organiser la société, mais surtout un nouveau système de pensée où la science et la politique seraient complémentaires et très mêlées.

Le rôle des chercheurs scientifiques dans ce contexte est non seulement légitime, mais nécessaire, puisque, la sensibilité théorique dont ils font preuve, les modèles d'analyses qu'ils développent et les analyses de contexte qu'ils font permettent de disposer de clés substantielles aptes à comprendre ces changements et leurs implications. Les dimensions humanistes et fonctionnelles de la recherche en sciences sociales et humaines prennent tous leurs sens dans ce cadre.

La recherche revêt ainsi une dimension fonctionnelle, parce que le passage de la société traditionnelle à la société moderne, la complexification des rapports sociaux et la délocalisation des relations économiques nécessitent une simplification des échanges que la recherche rend compréhensible.

Les chercheurs scientifiques deviennent alors des catalyseurs et facilitateurs des changements sociaux et sociétaux. Leur engagement dans l'espace public se fait à partir de compétences et discours aptes à influencer le débat public et aptes à prendre en compte et orienter une transition sociétale vers la modernité. Une modernité qui prend l'avatar ici d'une affirmation de la subjectivation (Bertucci, 2009, p.47) où l'enjeu du pouvoir se situe au cœur de la production des savoirs. Les producteurs de ces savoirs deviennent:

*Des acteurs sociaux et politiques qui se meuvent dans un espace social à comprendre comme un champ de conflits, de négociation et de médiations entre la rationalisation et la subjectivation, qui constituent les deux aspects à la fois opposés et complémentaires de la modernité » (Ibid., p. 47).*

La recherche revêt également une dimension profondément humaniste. Le rôle des chercheurs dans ce cadre est non seulement d'expliquer ces changements en mettant l'accent sur les formes nouvelles que revêt la vie économique, politique et culturelle grâce à une pensée scientifique pertinente et valide, mais également d'être sensibles à ces contextes en mutation et participer à leur compréhensibilité et intelligibilité.

#### **4.1.2 L'éthique comme sens de l'action**

Si du point de vue théorique, ce qui importe c'est le processus explicatif d'une action et si du point de vue pratique ce qui compte c'est le résultat appréciatif de cette action, du point de vue éthique ce qui pèse dans la balance c'est la valeur et le sens de cette action. Cela nous renvoie donc à la question du sens éthique que revêt l'engagement des chercheurs, en tant que

Sujets producteurs de connaissances et de sens sur la scène publique. En effet, l'intention est une dimension importante de l'engagement éthique, car renvoyant chacun à sa propre responsabilité qui anime sa conduite personnelle.

Pour apporter quelques éléments de réponse à ce questionnement, nous partirons de l'intention éthique Ricoeurienne pour expliquer ces responsabilités qui découlent de l'action des chercheurs. Une intention qui serait la conjonction de trois positions dans lesquelles ces derniers se trouvent jalonnés par un besoin d'affirmation de soi pôle « Je » et de sa liberté, par une nécessité de reconnaissance de l'autre pôle « Tu », et par l'importance de la médiation de la règle pôle « Il » (Ricoeur, 1984, p.62). Ces pôles constituent les fondements de la visée éthique définie comme étant « la recherche d'une vie bonne avec et pour les autres, dans des institutions justes » (Ricoeur, 1990, p.202).

En effet, « Il y a éthique d'abord parce que, par l'acte grave de position de liberté, je m'arrache au cours des choses, à la nature et à ses lois, à la vie même et à ses besoins » (Ricoeur, 1984, p.62). Le chercheur quand il s'empresse de théoriser des événements d'actualité, se positionne dans le pôle Je, celui de sa liberté, de ce « qu'il est » et ce « qu'il peut », bref il exprime une capacité d'initiative qui articule sa croyance à sa *praxis* (action). C'est en appréciant son action, que ce dernier s'apprécie lui-même en étant l'auteur d'un discours éthique qui porte le projet de sa liberté intellectuelle, qui est avant tout une liberté morale (Le Maire, 1843, p.402). Être libre, c'est être conforme à sa volonté disait Schopenhauer (2009) :

*L'homme est intellectuellement libre, c'est-à-dire qu'il est conscient que ses actes sont le pur résultat de la réaction de sa volonté aux motifs qui se présentent à lui ainsi qu'aux autres. Par conséquent, ses actes lui sont imputables aussi bien moralement que juridiquement (Schopenhauer, 2009, p. 85).*

L'intellect ici n'est donc que l'instrument d'expression, voire le médium de la volonté (Ibid., p. 193). Cette interpellation éthique arrache le chercheur à la fascination des formes instituées, et le fonde en tant que sujet intelligent, social et libre critique du monde et des morales établis (Prairat, 2017).

Ce faisant, si le pôle « Je » constitue le premier palier vers une action qui émane d'une volonté d'exprimer sa liberté de penser et d'affirmer, il exprime également une liberté en seconde personne (Ricoeur, 1984, p.63) qui revêt une dimension dialogique implicite.

Autrement dit, quand il commente ou se positionne sur une question ou une problématique, le discours du chercheur est une affirmation de soi, mais un soi qui implique l'autre soi, c'est-à-dire, une sorte de sollicitude qui prend en compte une reconnaissance de l'autre. « On entre véritablement en éthique quand, à l'affirmation par soi de la liberté, s'ajoute la volonté que la liberté de l'autre soit. Je veux que ta liberté soit » (Ibid., p. 63).

Cette sollicitude permet d'ouvrir un espace de dialogue avec les autres afin de les inclure dans sa pensée et peut-être construire quelque chose de commune avec eux. Si le « Je » est un acte d'arrachement à son existence quotidienne, à une inertie intellectuelle, le « Tu » est un acte de déliement des nœuds intersubjectifs qui se passe dans réciprocity totale (Ibid., p. 63) et dans la reliance. Morin (2004), insiste d'ailleurs sur cette question de reliance en affirmant que tout regard sur l'éthique doit se percevoir comme un acte individuel de reliance : reliance avec autrui, avec une communauté, avec une société, et à la limite avec l'espèce humaine (2004, p. 16).

Par ailleurs, toute relation dialogique s'insère dans des structures d'interactions existantes qui font appel à des valeurs communes auxquelles on se réfère implicitement ou explicitement. Ce référent commun est le pôle « Il », celui de la médiation de la règle (Ricoeur, 1984, p. 64). Cette règle intériorisée par chacun se symbolise selon Ricoeur dans des termes neutres comme « une cause à défendre, un idéal à réaliser, une œuvre à faire, des valeurs auxquelles nous donnons des noms abstraits : la justice, la fraternité, l'égalité » (Ibid.). Cette règle incarne le passage de l'éthique à la morale. Sous cette perspective, l'action du chercheur symboliserait le

devoir quotidien qu'il exerce au sein d'une institution et d'une société, celui de produire et partager des savoirs permettant une meilleure compréhension du monde.

Ce détour par la pensée Ricoeurienne nous a permis de comprendre que le positionnement social des chercheurs scientifiques revêt une dimension réflexive et intersubjective. Réflexive parce que leur action s'ancre d'abord dans une pensée personnelle sur leur intentionnalité de production des connaissances. Une intentionnalité qui détermine leur agir et leur permet d'arrimer la liberté transcendante de leur propre être avec un discours éthique qui s'insère dans une structure dialogique impliquant les autres.

### **4.1.3 L'éthique comme action politique**

L'éthique est interrogée dans cette section sous son acception politique ; celle qui renvoie au devoir qui incombe à tout citoyen censé s'impliquer dans l'action en vue de bâtir un monde plus juste (Martineau, 2007, p. 73).

Partant de la conception Bourdieusienne selon laquelle le champ politique est un champ de lutte et de confrontation permanente. C'est-à-dire, « un champ où s'engendrent, dans la concurrence entre les agents qui s'y trouvent engagés, des produits politiques, problèmes, programmes, analyses, commentaires, concepts, événements [...] » (Bourdieu, 2000, p. 15), on pourrait être tenté de dire que les chercheurs scientifiques deviennent des acteurs du champ politique quand ils formulent un intérêt scientifique pour des phénomènes sociaux.

En les théorisant, ces derniers engagent le dialogue avec « l'Homme public ». Ils invitent ainsi l'auditoire à lire leur pensée qui porte le sceau de leur conviction et engagement, mais aussi la marque de leur responsabilité en tant que scientifiques devant rester fidèles aux règles de la neutralité académique. Les chercheurs scientifiques mêlent ainsi l'engagement à la neutralité jonglant entre deux postures.

La posture de l'intellectuel « collectif » au sens de Bourdieu (1997), un Sujet critique, sensible aux événements, « un intellectuel oracle » (Rocher, 2014, p. 10) qui intervient dans le champ politique en prenant appui sur ses compétences spécifiques liées à l'exercice de son métier de chercheur, sur la forme de légitimité particulière dont il est crédité et sur l'autorité morale dont le dote son autorité intellectuelle (Lebaron et Mauguer, 1999, p. 296).

Le chercheur devient dans ce cas un « penseur collectif » (Dubois, 1998, p. 16), qui donne un rôle politique à sa réflexion critique, assimilée à de l'engagement si on y va avec le sens que lui donne Dubois (1998). C'est-à-dire « le sentiment, assumé de coprésence et de co-pénétration du penser et de l'agir, de la réflexion solitaire et de la parole publique » (p. 15). Le scientifique-universitaire devient alors un citoyen ordinaire mu par des profonds idéaux et jugements de valeur, qui exerce son pouvoir et qui affiche une conviction envers ses concitoyens ; celle de défendre les intérêts communs qui prennent l'avatar, dans ce cas-ci, d'une prise de position ou d'un commentaire.

Le chercheur s'affiche vraisemblablement également sous la posture du scientifique-universitaire, figure de l'intellectuel « spécifique », du savant dont la responsabilité touche à la fidélité du reflet de la vérité et à sa fidélité au reflet (Hottois, 1996, p. 494). Tel un technicien du savoir, ce dernier s'appuiera sur la rigueur scientifique, garante d'une certaine vérité et validité et va transformer les questions, objets de débats publics, en question qu'il va éclairer par sa connaissance, par ses explications et sa maîtrise des techniques d'investigation et des pratiques de recherche. C'est une autre utilité et responsabilité qu'il remplit vis-à-vis de la société, puisqu'il contribue grâce à son expertise et ses productions scientifiques au progrès de la connaissance en développant des clés d'analyse et de compréhension de cette dernière. La rigueur scientifique devient à la fois pertinente et indispensable.

Pertinente, parce que c'est le moyen qui permet aux chercheurs scientifiques de prendre part aux problèmes de leur temps, en opérationnalisant leur pensée. Indispensable, parce que c'est grâce aux analyses, aux théories, aux concepts et aux méthodes mobilisées que ces derniers



garantissent la légitimité de ce positionnement. Si leur intention est explicative; leur démarche est normative, parce qu'elle se fait dans un cadre bien précis, celui de la science et dont la validité repose sur la rigueur scientifique.

Présentés ainsi, nous sommes tentés de dire que c'est en exerçant sa fonction institutionnelle que le chercheur réalise ses intérêts sociaux et politiques ; il utilise des instruments de production du savoir et cherche à les légitimer en leur donnant une valeur (Lamont, 1982, p. 18). Ce mécanisme de production et de légitimation représente la condition et l'effet de l'exercice de sa fonction et en constitue même une exigence structurelle qui devient en quelque sorte son pouvoir d'imposition (Ibid., p. 36). Ceci pour dire que les discours des intellectuels deviennent un pouvoir, celui des idées et de la parole. Ce pouvoir repose sur un certain savoir qui procède d'une recherche de légitimité se produisant et s'entretenant dans les lieux du pouvoir occupés usuellement par d'autres intellectuels comme les journalistes.

En s'engageant intellectuellement sur des phénomènes sociaux dégagés de l'actualité immédiate, les chercheurs partagent leur conviction et se positionnent en exprimant quelque part un certain idéal de ce que devrait être une société. Toutefois, et afin de distinguer cet idéal de l'idéologie, et rester fidèle au dogme scientifique légitimant leur discours, ils vont subordonner l'objet (fait social) à la méthode et lui apporter les arguments théoriques, ainsi que les compétences méthodologiques pour étayer, justifier et défendre leurs convictions.

Nous pouvons considérer donc l'action des chercheurs comme un moyen de réaliser un projet social qui peut prendre des allures politiques et morales certes légitimes, mais qui transparait sous un effort d'objectivation qui avant d'être épistémologique est résolument éthique, car se matérialisant dans une explication théorique.

Ils font ainsi preuve d'éthique de responsabilité qui est à envisager selon un double regard interpellant l'efficacité pratique et opératoire des moyens utilisés, dans le sens où cette efficacité est le fruit d'un compromis qui pousse le chercheur à ajuster son action aux moyens et aux finalités poursuivies quitte à revoir les paramètres de l'objectif visé. Elle est également à envisager en prenant en considération les conséquences de l'action selon divers paramètres et eu regard de toutes les personnes impliquées. Ils font résolument aussi preuve d'éthique de la conviction qui relève comme le mentionne Hottois (1996) de la rationalité axiologique. « C'est-à-dire qu'elle se soucie exclusivement de ne pas trahir une valeur, de ne pas transgresser une norme (par exemple, la vérité et dire la vérité, la bonté et ne jamais user de la force, etc.) » (Hottois, 1996, p. 492).

L'axiologie se dessine comme le meilleur moyen de distinguer entre « jugements de valeur » et « rapports aux valeurs » et donc le meilleur moyen d'atteindre l'objectivité, condition essentielle de la connaissance scientifique selon Weber (1995). Démêler les valeurs des faits représente le principal travail du chercheur et de l'intellectuel selon Wright (2006, p. 84). Les valeurs font donc partie intégrante du travail du scientifique, qui peut, en toute validité de cause, en faire appel en les engageant dans une démarche réflexive et réfléchie pour arriver à « une connaissance critique de la réalité » (Mayer et Ouellet, 1991, p. 13). Dans notre cas, l'éthique de conviction se réfère au principe supérieur de la liberté intellectuelle du chercheur.

Mais au-delà, de la liberté d'expression, il s'agit d'une liberté de délibération. Une délibération qui serait éthique, car permettant d'aller plus loin que la simple théorisation des savoirs pour aborder les problématiques sociétales dans l'intersubjectivité.

## **5. La réflexivité : une passerelle entre la légitimité théorique et intellectuelle**

À défaut de pouvoir faire la synthèse de nos réflexions— tâche qui dépasserait largement le cadre de cette contribution, nous nous proposons d'explorer en quoi la réflexivité pourrait constituer une ressource éthique importante pour les chercheurs scientifiques.

Cette exploration débutera par ce questionnement : les chercheurs scientifiques peuvent-ils endosser la posture de l'intellectuel, figure du politique, et celle du scientifique-théoricien, figure du savant ? Si oui, comment peuvent-ils faire preuve d'éthique lors de leur passage d'une figure à l'autre.

Dans notre tentative de réponse et justification de ces questions, nous défendrons une vision équilibrée qui est en quelque sorte la concaténation entre les différentes postures que le chercheur peut endosser. Selon nous chaque posture a sa légitimité dépendamment de la nature de la controverse dans laquelle le chercheur serait engagé ainsi que le statut des savoirs qu'il mobilise. Cela fait écho à ce que Breton (2003) disait :

*Le chercheur peut s'engager dans le débat social, à partir de ses compétences, mais à condition de préciser strictement la nature du débat dans lequel il s'engage et le statut des connaissances qu'il mobilise à cette occasion (Breton, 2003, p. 267).*

Quand on parle de connaissance, on pense notamment à la nature de cette dernière et à sa production. On pense aussi aux rapports qu'ont entre eux le sujet et l'objet dans l'acte de connaître (Lalande, 1983, p. 1129). C'est toute la problématique du sujet dans son rapport à la connaissance, à l'autre, au monde qui est à considérer et c'est là qu'intervient la réflexivité éthique. Pour l'aborder, nous partirons des propos de Haraway (1988) quand elle dit: « we need the power of modern critical theories of how meanings and bodies get made, not in order to deny meanings and bodies, but in order to build meanings and bodies that have a chance for life ». Rien de mieux que ce discours pour comprendre le véritable rôle des scientifiques et la meilleure posture qu'ils doivent adopter. Un bon scientifique, celui qui contribue à bâtir (*successor science*), est celui qui s'est déjà posé, se pose et continuera de se poser des questions sur ce qu'est la connaissance, son origine, son processus d'élaboration, d'acquisition, et surtout en quoi ces connaissances serviraient le monde et la société. Voilà ce qu'est une posture réflexive.

Être réflexif pour un chercheur scientifique, ce n'est pas être réfléchi, ni faire preuve de réflexion, mais plutôt faire preuve de sens critique, à la fois sur son expérience que sur sa démarche de recherche. C'est retourner la pensée sur elle-même faisant montre d'une grande capacité d'auto-analyse, de prise de conscience de soi (*self awarness*), du monde, des gens et des événements nous entourant. C'est aussi être attentif et conscient de l'importance des particularités inhérentes à sa personne (origines culturelles, politiques, sociales, linguistiques et idéologiques) que celles inhérentes aux personnes sur qui porte la recherche (Patton, 2002, p. 65, notre traduction). Bref, une réflexivité qui se veut contextuelle, personnelle, scientifique et politique (Bertucci, 2009, p. 46) et dont l'enchevêtrement est à la base de plusieurs compromis méthodologiques, mais également épistémologiques.

D'abord une réflexivité sociale ou contextuelle qui prend la forme d'une macro-réflexion sur les enjeux et défis de l'usage des savoirs de la recherche dans la société (Martineau, 200, p. 78). Cette réflexivité se veut normative de la réalité et permet de déboucher sur une action sociale effective et transformatrice de cette réalité dans le sens espéré ; positif.

Ensuite une réflexivité personnelle, pensée comme subjectivation et auto-analyse pour, dans et sur l'action qui permet au chercheur de prendre en considération les motivations qui animent sa pratique et son action en interaction avec les autres. Il s'agit de la micro -éthique », lequel réfère davantage à une éthique du « monologue », mais aussi du dialogue, de la délibération et de la rencontre de l'autre (Martineau, 2007, p. 78). Une réflexivité scientifique qui pousse le chercheur à :

*Lutter contre la pression de l'immédiat et le fétichisme de l'actualité en restituant l'actualité dans un contexte historique et en instaurant une distance critique qui permette aux autres de comprendre le sens et la valeur des changements que nous vivons (Martin-Barbero, 2004, p. 164).*

L'emploi de la méthode et des outils scientifiques permettent d'aller chercher l'ancrage historique dans lequel se situent ces phénomènes et ces événements.

Et enfin, une réflexivité politique qui investit le chercheur d'une mission à accomplir ; elle est à la fois politique et intellectuelle et consiste à isoler ce qui fait l'inquiétude et l'indifférence de la société contemporaine (Wright, 2006, p. 15). Une tâche qui fait de lui un porte-parole à travers lequel les hommes expriment leurs convictions les plus profondes (Ibid., p. 16). Un citoyen ordinaire qui prend la parole, mais pour la redonner aux autres en posant les bonnes questions que les autres voudront poser, mais ne le savent pas.

## **6. Conclusion**

A l'occasion de certains événements d'actualité et parfois sous la contingence de l'immédiateté, les chercheurs scientifiques, s'engagent intellectuellement en théorisant, se positionnant et en produisant du sens sur des problématiques et des enjeux d'ordres publics.

Ils rentrent ainsi forcément dans des considérations éthiques, morales et déontologiques puisque leur engagement interpelle, dans un premier palier 1) leur sens des contextes qui peut entraîner une reconfiguration de la compréhension de la normativité éthique (Faes, 2014, p. 12), et 2) leur visée éthique et donc le sens de leur agir en tant qu'individus Sujets opérant au sein de structures d'interactions impliquant d'autres Sujets, et 3) leur éthique en tant qu'action politique apte à défendre les intérêts communs et à transformer l'indifférence individuelle en prise de conscience pour des enjeux collectifs.

La recherche dans diverses disciplines des sciences sociales et humaines gagnerait à viser des analyses et des postures qui permettraient aux chercheurs scientifiques de combiner et jongler entre leur légitimité scientifique et intellectuelle. Des postures où ils jouissent d'une liberté intellectuelle, mais qui se déploie à l'intérieur de balises scientifiques et cadres théoriques. Une liberté faite d'engagement, mais aussi de distanciation ; une distanciation critique au service d'une objectivation où la réflexivité s'érige comme une armature épistémologique et méthodologique, mais également éthique.

## Références

- (1) Bachelard, G. (1999). *La formation de l'esprit scientifique*. Paris : Vrin.
- (2) Bertucci M. (2009). Place de la réflexivité dans les sciences humaines et sociales : Quelques jalons. *Cahier de sociolinguistique*, no 14, Pp.43-55.
- (3) Bourdieu, P. (2000). *Propos sur le champ politique*. Lyon, France : Presses universitaires de Lyon.
- (4) Bourdieu, Pierre (1997), *Méditations pascaliennes*, Paris, Seuil.
- (5) Breton P. (2003). L'engagement est un risque. *Questions de communication*, (4), 261-269.
- (6) Calvez J. Y. (2010). Éthique, morale, déontologie : proches et différentes, l'éthique en période de crise. *Revue française du marketing*, mars (226), 10-14.
- (7) Charaudeau, P. (2013). Le dispositif comme fondateur d'un genre : la Controverse. In *Genres et textes. Déterminations, évolutions, confrontations*, M. Monte & G. Philippe édés, Presses universitaires de Lyon, à paraître.
- (8) Cossette, R. (2013). *Éthique de la communication appliquée aux relations publiques*. Québec, Canada : Presse de l'Université du Québec
- (9) Dubois, R. (1998). *Intellectuel : une identité incertaine*. Montréal, Canada : Fides, 79p.
- (10) Faes, H. (2014). *Sens et valeur du contexte en éthique*. *Revue d'éthique et de théologie morale*, 3(280).
- (11) Fleury-Vilatte, B. & Walter, J. (2002). L'engagement des chercheurs scientifiques. *Questions de communication*, (2), 105-115.
- (12) Freitag, M. (1995). *Le naufrage de l'université. Et autres essais d'épistémologie politique*. Québec, Canada : Nuit Blanche
- (13) Gauthier, J. (2011). Déontologie et éthique : La pertinence pour le Québec du Code canadien d'éthique pour les psychologues. *Canadian Psychology*, (52), 169-175.
- (14) Haraway, D. (1988). Situated knowledge: the science question in feminism as a site of discourse on the privilege of partial perspective. *Feminist Studies*, n° 14-3, 575-599.
- (15) Hottois, G. (1996). Éthique de la responsabilité et éthique de la conviction. *Laval théologique et philosophique*, 52(2), 489-498.
- (16) Kane, O. (2019). La neutralité pour quoi faire? Pour une historicisation de la rigueur scientifique, in *Et si la recherche scientifique ne pouvait pas être neutre?* (Sous la dir. de Laurence Brière, MéliSSa Lieutenenat-Gosselinet Florence Piron), Québec, Éditions science et bien commun.
- (17) Lalande, A. (1988). *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Presses universitaires de France, coll. « Quadrige », vol. 2.
- (18) Lamont, M. (1982). Le Pouvoir des intellectuels. *Politique*, 1(1), 19-46.
- (19) Lebaron, F. & Mauger, G. (1999). Raisons d'agir : un intellectuel collectif autonome, *Journal des anthropologues*, 77-78, 295-301.
- (20) Lenoir, F. (1991). *Le temps de la responsabilité*, Entretien sur l'éthique. Paris, France : Fayard.
- (21) Martín Barbero, J. (2004). Les enjeux des sciences de la communication vus d'Amérique latine, *Hermès*, (38), 163-169.
- (22) Martineau, S. (2007). L'éthique en recherche qualitative : quelques pistes de réflexion. *Recherches qualitatives, Hors-Série*, (5), 70-81.
- (23) Mayer, & Ouellet, F. (1991). *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*, Boucherville, Canada : Gaétan Morin Éditeur. 537p.
- (24) Mills, C. Wright [1959] (2006). *L'imagination sociologique*. Paris, France : La Découverte.
- (25) Morin, E. (2004). *La méthode 6. Éthique*. Paris, France : Ed. Le Seuil. 241p.

- (26) Moscarola, J. (2018). Chapitre 1. La référence du travail scientifique, In, Faire parler les données. Méthodologies quantitatives et qualitatives, sous la direction de Moscarola Jean. EMS Editions, 14-31.
- (27) Prairat, E. (2013). La morale professionnelle : questions premières. Formation et profession, 21(3), 30-43.
- (28) Ricœur, P. (1984). Fondements de l'éthique. Autres Temps. Les cahiers du christianisme social. N°3, 61-71.
- (29) Ricœur, P. (1990). Soi-même comme un autre. Paris, France : Le Seuil.
- (30) Rocher, G. (2014). Le savant et le politique. Montréal, Canada : Presses de l'Université de Montréal, 243p.
- (31) Saint-Jean A., (2002), *Ethique de l'information*. Les presses de l'Université de Montréal, Québec, 22.
- (32) Schopenhauer, A. (2009) [1841]. Les deux problèmes fondamentaux de l'éthique. Paris, France : Folio, 480p.
- (33) Weber, M. [1921] (1995). Économie et société. Paris, France : Plon. Traduction du tome 1.